



Le discours du Tribunal Supérieur Electoral Brésilien : images de la démocratie représentative et du citoyen, entre voix et silences

Cláudia Rejanne Pinheiro Grangeiro¹

L'abstention électorale au Brésil : quelques remarques historiques

L'abstention électorale survient quand les électeurs aptes à voter ne comparaissent pas aux urnes. Selon PASQUINO apud BOBBIO, (1991, p.12), « Para o cálculo da taxa de abstenção, os votos brancos e nulos não são contabilizados ». ² Au Brésil, l'abstention lors des élections se maintient depuis 1994 à environ 18%, indice considéré comme élevé ³ par le Tribunal Supérieur Electoral, dénommé à suivre TSE. Lors des élections présidentielles de 1998 par exemple, seuls 78,5% des personnes inscrites sur les listes électorales se sont présentées aux urnes. Parmi elles, 18,5% votent nul ou blanc. Si nous ajoutons à cela, les 10% de la population aptes à voter mais qui ne se sont pas inscrits, nous obtenons un pourcentage de 40% des brésiliens qui ont méprisé leur droit d'élire leur président. (Miguel, 2003, p. 124).

Quelques aspects historiques peuvent nous fournir certains éléments pour comprendre ce phénomène. Le premier aspect que nous devons considérer est que le Brésil est un pays sans grande tradition républicaine vu qu'il fut une colonie qui a connu l'esclavage officiellement jusqu'en 1888. Pendant la majeure partie de son histoire, il a vécu sous le pouvoir de gouvernements non-élus par le peuple. En 1889, un groupe ayant pour leader le Maréchal da Fonseca Fonseca a orchestré le premier coup d'Etat de l'Histoire du pays, marquant ainsi la fin de la Monarchie, événement commémoré comme « Proclamation de la République » ; Getúlio Vargas fit de même à deux reprises : en 1930 puis en 1937 et il fut dépossédé du pouvoir en 1945 également par un coup d'état. En 1964, un autre coup d'Etat priva le pays d'élections directes pendant 29ans. Intitulé « Dictature Militaire », ce régime nommé par les militaires de « Mouvement de Rédemption du Brésil » est appelé ironiquement par ses opposants de « La Rédemptrice ». Ce n'est qu'en 1988 que la Constitution issue d'une Assemblée Nationale Constituante a ramené les élections directes au Pays.

En conséquence de telles configurations historiques, la fragilité des institutions politiques devient notoire. Les règles électorales par exemple, n'ont jamais été identiques d'une élection à l'autre. En outre, il y a une quantité importante de partis sans principes idéologiques ou programmatiques définis. Les dites « legendas de aluguel » ⁴ abritent à chaque élection, des candidats issus d'autres sigles qui changent constamment de partis, selon l'utilité

¹ Université Regionale du Cariri – URCA. Ceará-Brésil . Groupe d'Études sur l'Analyse du Discours.

² Lors du calcul du taux d'abstention, les votes blancs et nuls ne sont pas comptabilisés.

³ Sur les mots et syntagmes utilisés dans les dictionnaires, dans la presse et dans la littérature politologique pour désigner l'abstention électorale en France, voir BARBIER. D. **Quand les mots de l'abstention parlent des maux de la démocratie**. In : **Mots : les langages du politique** n° 83. **Dire la démocratie aujourd'hui**. Paris: ENS Éditions, mars 2007.

⁴ Legendas de aluguel : parti sans programme de base qui sont utilisés par des politiques pour obtenir des avantages personnels de la vie parlementaire.





le moment⁵. Un autre fait que nous devons considérer est le haut niveau de corruption dans les plus diverses instances gouvernementales.

Ces quelques facteurs sont contribuent à ce que la population discrédite le système électoral, mais d'autres éléments corroborent également l'abstention, comme par exemple, le difficile accès de la population aux lieux de votes dû aux grandes extensions territoriales du pays. En se basant sur les données de l'abstention électorale, le TSE commanda à l'entreprise publicitaire *W Brasil*, de courtes vidéos, chacune de 30 secondes en moyenne, qui furent diffusées, dans l'intention de inciter la population à voter, à la télévision et sur internet en 2007 et 2008. Certaines vidéos furent adressés à des catégories spécifiques de la population, comme par exemple, les brésiliens qui vivent à l'étranger. La vidéo que nous allons analyser vise les jeunes de 16 et 17ans⁶.

Si nous considérons que le discours se construit dans un jeu interstitiel entre le dit et le non-dit, entre le dire et le impossible-dire, notre travail se propose donc d'analyser le rôle du silence dans le processus de constitution du discours du TSE brésilien sur la démocratie représentative et sur le « sujet-citoyen » dans la video intitulée: « Campagne Carte Électorale », à partir des concepts tels que discours, sujet, interdiscours, issus des « dialogues et des duels » (Gregolin, 2004) entre Michel Pêcheux et Michel Foucault et aussi des élaborations autour du silence dans le mouvement des sens développées par Orlandi (1997).

Sujet, discours et formation discursive chez Foucault

Nous n'approfondirons pas les questions épistémologiques qui entourent les « dialogues et duels » entre Michel Pêcheux et Michel Foucault, leurs divergences et convergences théoriques⁷. Pour le moment, nous ponctuerons seulement certains aspects théoriques qui dirigeront notre analyse.

Pour Foucault, le sujet n'existe a priori pas, ni de part son origine, ni de part sa supposé essence immanente. L'identité du sujet est une construction historique, temporelle, datée et, comme telle, vouée à disparaître. Pour Foucault, le sujet est disperse, discontinu, il est une fonction neutre, vide, pouvant acquérir diverses positions y compris celle d'auteur : « Somos seres de linguagem e não seres que possuem linguagem ». ⁸ (FOUCAULT, 2000).

Le sujet n'est plus un « je tout-puissant » qui assume les énoncés. Au contraire, ce sont les énoncés qui s'imposent à lui en fonction des différentes positions qu'il occupe. Les

⁵ Avec l'objectif de restreindre la « dance des chaises » des politiques fut approuvé en 2007 le Projet de Loi Complémentaire 35/07, dénommé « Loi de la Fidélité Partisane » qui détermine une période spécifique pour changer de parti. Celui qui le fait en-dehors de cette période peut être puni et sanctionné par la fin prématurée de son mandat.

⁶ Extrait du site du Tribunal Supérieur Electoral (TSE): http://www.tremg.gov.br/voto_jovem_site/flash/conteudo.swf, le 1/11/2008.

⁷ Ce débat est mieux développé dans GREGOLIN, M.R. **Foucault e Pêcheux na construção da análise do discurso: diálogos e duelos**. São Carlos: Claraluz, 2004 e GRANGEIRO, C.R.P. **Foucault, Pêcheux e a formação discursiva** In: BARONAS, R. L. (Org.) **Análise do discurso: apontamentos para uma história da noção-conceito de formação discursiva**. São Carlos, SP: Pedro e João Editores, 2007. L'oeuvre contient des articles de divers auteurs parmi eux: Maingueneau, Guilhaumou, Moirand, Gregolin, Sargentini, pour l'important concept de l'Analyse du Discours

⁸ Nous sommes des êtres de langage et non des êtres qui possèdent le langage



énoncés sont donc des produits d'une multiplicité de lieux institutionnels qui contraignent fortement ses dires.

Le projet de Foucault est d'ailleurs une « histoire de conditionnement des individus par les institutions » (DREYFUS ET RABINOW, 1995 p. 155). Ainsi, ce qu'il nomme de subjectivité apparaît comme le résultat des « disciplines » par lesquelles le Sujet moderne se constitue : a) par le biais de pratiques objectivantes qui l'établissent comme objet de savoir/pouvoir/dire, et b) par le soin qu'il prend de lui (lié aux pratiques de confession religieuse, d'examen de conscience etc.

Tout comme le sujet, les discours sont également pour Foucault, une dispersion, en ce qu'ils sont formé d'éléments qui ne sont a priori liés par aucun principe d'unité, l'Analyse du Discours ayant justement pour objet de décrire cette dispersion par la recherche des « règles de formation » qui régissent la formation des discours. En effet, selon lui :

Sempre que se puder descrever, entre um certo número de enunciados, semelhante sistema de dispersão e se puder definir uma regularidade (uma ordem, correlações, posições, funcionamentos, transformações) entre os objetos, os tipos de enunciação, os conceitos, as escolhas temáticas, teremos uma formação discursiva (FOUCAULT, 1997, p. 43).⁹

Chez Foucault, les règles qui déterminent une formation discursive se présentent comme un système de relations entre objets, types énonciatifs, concepts et stratégies. Tous ces éléments caractérisent la formation discursive dans sa singularité en rendant possible le passage de la dispersion à la régularité.¹⁰

Sujet, discours et formation discursive chez Pêcheux

Lorsque Pêcheux, pour reprendre ce que lui même en a dit, applique à l'AD la notion de formation discursive, il effectue les réadaptations nécessaires à la mise en relation de ce concept avec la question de l'idéologie et de la lutte des classes. Il s'agissait pour Pêcheux d'extraire de la notion de Foucault ce qu'elle « avait de matérialiste et de révolutionnaire » (1990), c'est-à-dire justement la conception de discours en tant que « pratique. »

Pour Haroche, Pêcheux e Henry (1971, p. 102), « une formation discursive, c'est précisément ce qui fait qu'au-delà ou en-deçà du domaine, du genre, du registre ou du thème, au-delà ou en-deçà de l'articulation sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc. »

Dans *Remontemos de Foucault a Spinoza* (2003)¹¹, Pêcheux rediscute la notion d'idéologie, laissant libre champs aux frontières malléables de la formation discursive.

⁹ Dans le cas où on pourrait décrire, entre un certain nombre d'énoncés, un pareil système de dispersion, dans le cas où entre les objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix thématiques, on pourrait définir une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations), on dira, par convention, qu'on a affaire à une formation discursive.

¹⁰ Dans *L'Achéologie du savoir*, la mise en oeuvre du concept de formation discursive ne s'arrête pas là. L'auteur y détaille chacun des éléments composant la notion de formation discursive : formation des objets, des modalités énonciatives, des concepts, des stratégies, etc.

¹¹ *Rémontons de Foucault a Spinoza* In: MALDIDIER, D. *L'Inquiétude du Discours*. Paris: Cendres, 1990.





Naquilo que concerne à ideologia, corresponde ao fato de que os aparelhos ideológicos do estado são, por sua própria natureza plurais: eles não formam um bloco ou uma lista homogênea, mas existem dentro de relações de contradição-desigualdade-subordinação tais que suas propriedades regionais (sua especialização nos domínios da religião, do conhecimento, da moral, do direito, da política, etc) intervêm desigualmente na reprodução ou na transformação das condições de produção. (PÊCHEUX, 1990, p.21).¹²

Dans *Semântica e Discurso - uma crítica à afirmação do óbvio*,¹³ Pêcheux colloque la problématique de la théorie matérialiste des processus discursifs sous le signe des conditions idéologiques de **reproduction/transformation** des relations de production. Lorsqu'il accentue la question de la transformation, il opère clairement dans le sens de la non-univocité de la formation discursive, soulignant son hétérogénéité.

Pour Pêcheux (1995), le discours est une pratique sociale, idéologique, inscrite dans une mémoire et dans une actualité, ce qui fait que les sens ne sont pas univoques, qu'ils soient « toujours les mêmes » et « jamais les mêmes ». L'objectif de cet auteur est de construire une théorie non-subjectiviste du sujet et du discours.

Ainsi, considérant le discours comme étant une pratique sociale, dans son intrinsèque relation avec les mécanismes de constitution des sens, Orlandi rajoute (1997) que le discours peut être compris comme « effet de sens entre interlocuteurs ».

Au moment où Pêcheux place la formation discursive comme hétérogène, affirmant que les discours se constituent par le biais d'autres discours, se développe un concept fondamental pour l'Analyse du Discours : le concept d'interdiscours. Pour l'auteur :

(O interdiscurso) é aquilo que, em face de um texto que surge como acontecimento a ler, vem restabelecer os 'implícitos' (quer dizer, mais tecnicamente, os pré-construídos, elementos citados e relatados, discursos-transversos, etc), de que sua própria leitura necessita: a condição do legível em relação ao próprio legível (PÊCHEUX 1999, p. 54).¹⁴

Formation discursive et mémoire discursive chez Courtine

En rapprochant les deux approches de formation discursive de Pêcheux et de Foucault, Courtine conçoit la formation discursive comme des frontières mouvantes dont le

¹² A ce qui touche à l'idéologie correspond le fait de ce que les appareils idéologiques de l'État sont par nature pluriels : ils ne forment pas un bloc ou une liste homogène, mais existent à l'intérieur de relations de contradiction-inégalité-subordination telles que leurs propriétés régionales ou leur spécialisation dans les domaines de la religion, de la connaissance, de la morale, du droit, de la politique, etc. Ils contribuent inégalement au développement de la lutte idéologique entre les deux classes antagonistes, en intervenant inégalement dans la reproduction ou la transformation des conditions de production.

¹³ PÊCHEUX, M. **Les vérités de La Palice**. (1975). Paris: Maspero, 1975.

¹⁴ (L'interdiscours) est ce qui, face à un texte qui surgit comme un événement à lire, vient établir les « implicites » (c'est-à-dire de forme plus technique les pré-construits, éléments cités et narrés, discours-transversaux, etc) dont a besoin sa propre lecture : la condition du lisible vis-à-vis du propre lisible.





mouvement est impulsé par la mémoire discursive et propose l'articulation entre deux modes d'existence du discours en tant qu'objet d'analyse :

a) **Le niveau de l'énoncé**, lié au système de formation des énoncés et qui englobe un « éventail complexe de relations fonctionnant comme règles ». En ce sens, un tel système déterminerait « ce qui peut et doit être dit » par un sujet locuteur inséré dans un lieu et une conjoncture déterminés ainsi que dans l'interdiscours d'une formation discursive. Sur le plan des processus historiques de formation, transformation et reproduction des énoncés, ce niveau constitue le lieu de constitution de la « matrice du sens » d'une formation discursive donnée. Ce niveau se situe en outre sur le plan des « régularités pré-terminales », en deçà de la cohérence horizontale et visible des éléments formés ;

b) **Le niveau de la formulation**, qui se réfère à ce que l'auteur appelle « l'état terminal du discours », où les énoncés manifestent une certaine « cohérence visible horizontale ». Il s'agit de l'intradiscours, où la séquence discursive existe en tant que discours **concret** au sein de « l'éventail complexe » de relations d'un système de formation. (COURTINE, 1981, p. 18).

La mémoire discursive est, en effet, l'articulation entre singularité et répétition. Tout ce qui est dit doit être déjà dit et ce dire n'est jamais répété. Il faut que quelque chose soit déjà dit et oublié, s'effaçant par-là certains sens, pour que se fassent et surgissent ainsi d'autres sens. Ce que nous entendons ne sont en effet, que des échos, des fragments de choses déjà dites.

Au vu des dites différences épistémologiques entre Pêcheux et Foucault, nous pensons comme Courtine que les deux abordages se rapprochent dans le fait qu'elles considèrent le discours comme une pratique sociale, constituée dans le battement entre mémoire et actualité, entre ce qui a déjà été dit et est redit, qui acquiert toujours de nouvelles significations et ce qui n'a pas été dit, qui n'a pas pu et ne peut pas être dit, où s'insère/est inséré un sujet mobile, disperse, discontinu, constitutivement traversé par son Autre, dans un réseau complexe de savoirs, pouvoirs, dire, non nécessairement liés à la lutte des classes.

A l'origine ce n'était pas le verbe, c'était le silence

*O silêncio foi a primeira coisa que existiu.
O silêncio que ninguém ouviu
(Arnaldo Antunes)*

Pour l'analyse du discours du TSE dans la vidéo, nous avons également travaillé avec le concept de silence développé par Orlandi (1997). La question du silence dans sa construction des sens a un lien avec la conception de sens de l'Analyse du Discours issue de la Psychanalyse de Lacan pour qui : « le dire est de l'ordre du non-tout ». (LACAN, 1996, p. 73). Cela signifie que la langue est constitutivement lacunaire, que les mots sont insuffisants pour exprimer, ce qui signifie que les mots n'expriment pas les pensées, les sentiments, tout d'abord parce que le Sujet de la Psychanalyse est un sujet scindé, clivé, divisé, traversé constitutivement par l'Autre : l'Inconscient. Selon Lacan : « le sujet ne sait pas ce qu'il dit pour une raison simple : il ne sait pas qui il est. » (op. cit, p. 74). D'où l'assertion de Milner (1987, p. 34) qui dit que « la réalité de la langue est l'impossible qui lui est propre » autrement dit, dans la constitution du dire, il y a toujours quelque chose qui ne peut pas être dit, qui doit être tu.





Le silence fait donc partie de la constitution du sujet et du sens. Pour le débat sur les formes de silence dans le mouvement des sens, Orlandi affirme (1997) :

O silêncio não está apenas 'entre' as palavras. Ele as atravessa. Acontecimento essencial da significação, ele é matéria significativa por excelência. (Op. Cit, p: 71). (...). É, assim, a 'respiração' (o fôlego) da significação; um lugar de recuo necessário para que se possa significar, para que o sentido faça sentido. (...) Reduto do possível, do múltiplo, o silêncio abre espaço para o que não é 'um', para o que permite o movimento do sujeito. ¹⁵ (ibden p. 13).

Il y a beaucoup de manières d'être en silence qui correspondent à beaucoup de manières d'être dans le sens et, d'une certaine façon, les propres mots transpirent de silence. Dans le discours politique par exemple, quand est utilisée la métaphore de « vote » comme « voix », ou quand l'abstention électorale est seulement interprétée comme « dépolitisation », on oublie que le silence a beaucoup de significations. Celui qui ne vote pas, peut ne pas être d'accord avec le système électoral, avec la configuration politique de cette élection en particulier, avec les partis en lice, avec les candidats, avec le système représentatif en général. Autrement dit, le non-vote est également un acte politique, un acte significatif, passible d'interprétation. Il y a un proverbe brésilien qui dit : « qui ne dit mot, consent ». Cependant, le silence n'a pas seulement une signification. Qui ne dit mot, parfois consent, parfois résiste, parfois se méfie, parfois n'est pas d'accord, parfois méprise. Il faut donc, se mettre à l'écoute des significations des silences.

Toujours sur la question du silence, en étudiant la censure au Brésil sous la Dictature Militaire, Orlandi (1997) établit une distinction entre le silence constitutif du langage et le silence de la censure :

(A censura) estabelece um jogo de relações de força pelo qual ela configura, de forma localizada, o que, do dizível, não deve (não pode) ser dito quando o sujeito fala (...). Lugar da negação e ao mesmo tempo da exacerbção do movimento que institui identidade. Já não é silêncio, mas “pôr em silêncio”, **uma política pública de linguagem**. (ORLANDI, 1997, p. 79) grifos nossos. ¹⁶

La censure est en effet, la radicalisation de l'impossible dire. Ainsi, quand il surgissait dans certains espaces du journal, des extraits des *Lusiades* ou la recette d'un gâteau, il se savait déjà que, dans cet espace, un article avait été censuré, un texte qui est passé par la politique publique de langage constituée pas seulement par le silence. Ici, ce n'est plus qu'un

¹⁵ Le silence n'existe pas seulement « entre » les mots. Il les traverse. Un fait essentiel de la signification, il est matière signifiante par excellence. (Op, Cit, p.71) Ainsi, le silence est la « respiration », l'haleine de la signification ; un lieu de retraite nécessaire pour que ça puisse signifier, pour que le sens fasse sens. Réduit du possible, du multiple, le silence laisse libre champs à ce qui n'est pas « un », à ce qui permet le mouvement du sujet.

¹⁶ (La censure) établit un jeu de relation de force à travers lequel elle configure de forme localisée, ce qui du disible, ne doit pas (ne peut pas) être dit quand le sujet parle (...) Lieu de négation et en même temps d'exacerbation du mouvement qui fonde de l'identité. Ce n'est plus le silence, mais « mise en silence », une **politique publique de langage**. (Orlandi, 1997, p.79) (c'est nous qui soulignons).





simple silence, c'est un « mettre sous silence », avec tous les mécanismes institutionnels qui légitiment cette pratique. La Musique Populaire Brésilienne, par exemple, n'a pas seulement connu la censure comme important facteur de coercition du dire mais elle l'exprime également en abondance dans ses paroles, par le biais de métaphores ontologiques, comme par exemple la classique chanson *Cálice* de Chico Buarque de Holanda.¹⁷

Silences et voix des rues : des échos de la mémoire

Les effets de sens sont produits en grande partie par l'activation de la mémoire discursive. Le recours au noir et blanc dans la vidéo est utilisé pour évoquer un temps passé. Les scènes de la vidéo utilisent la mémoire de jeunes manifestants : bras levés, les poings serrés cognant l'air, portant des affiches, des bandeaux avec les dires : « nous voulons une voix » et « nous voulons être entendus ». Nous n'entendons pas la voix des jeunes, nous déduisons uniquement de la lecture labiale, au travers de laquelle nous pouvons lire « nous voulons une voix », texte emphatisé par une jeune en gros-plan qui marche, cognant l'air, et sur les lèvres de laquelle nous pouvons également lire, uniquement par lecture labiale, la phrase : « nous voulons une voix ».

Par la suite, il y a un *close-up* sur quelques paires de bottes dont le fort bruit de pas est souligné par sa superposition sur la mutité de la scène. La présence des bottes est une métaphore de la dictature militaire¹⁸ période de mise sous silence des « lieux de parole » de la société civile, dû à l'interdiction des syndicats, des entités étudiantes et de la presse par les gouvernements militaires. Ainsi, la construction du discours sur l'importance du vote en tant que « voix », en tant qu'expression, est basée sur l'activation de la mémoire par le refus d'un temps indésirable, un temps passé de silences et de mises sous silence.

La voix du sujet autorisé du discours électoral

Dans les sous-titres se retrouvent les énoncés suivants :

« Si **tu** as entre 16 et 17 ans,
Tu peux dire ce que tu penses
Mais sans ta carte d'électeur
Tu ne seras pas entendu »

Va au bureau électoral de ta ville,
Apporte une pièce d'identité avec photo
Et un justificatif de domicile (c'est nous qui soulignons)

¹⁷ Le mot CALICE en portugais a la même réalisation phonétique que CALE-SE (TAIS-TOI !), l'impératif du verbe se taire. Les paroles de la chanson utilise l'expression biblique : « Père, éloigne de moi ce calice, éloigne de moi ce calice de vin rouge de sang ». L'ambiguë phonétique cause un autre effet de sens : « éloigne de moi ce TAIS-TOI. Cf. letras.terra.com.br/chico-buarque.

¹⁸ Il est commun d'employer l'expression «soous les bottes de la dictature miliare », « lécher les bottes », pour se rapporter à la relation idolâtre entre une personne et le pouvoir





Le sujet est une construction du discours et se constitue/est constitué à travers l'altérité, dans une relation dialogique entre interlocuteurs, laquelle se matérialise dans la « réalité de la langue » par les pronoms personnels. Quand s'instaure un « tu », s'instaure par conséquent un « je », un sujet qui se forme dans l'ordre du discours électoral, comme autorisé. C'est le sujet institutionnalisé « Justice Electorale », celui qui peut énoncer à l'impératif et interpellé le « sujet-citoyen » pour qu'il prenne certaines attitudes.

Va au bureau électoral de ta ville
Apporte une pièce d'identité avec photo et un justificatif de domicile
(c'est nous qui soulignons)

Sujets de silence

Brisant la mutité du texte, apparaît après les énoncés écrits, un texte parlé :

« Fais ta carte d'électeur, sois entendu. Décide du futur de ton pays. »

« Fais ta carte d'électeur » fonctionne comme synecdoque de l'acte de voter. Ce n'est pas simplement faire sa carte. Ce qui n'est pas dit, ce qui reste implicite est la nécessité de voter, ce qui implique nécessairement voter pour « quelqu'un ».

Cet impératif de voter imposé par le TSE est présent également dans l'urne électorale sous forme de silence, comme nous pouvons l'observer dans l'image ci-dessous.



Sur la partie supérieure de l'urne, il y a un clavier numérique, identique au clavier d'un téléphone et sur la partie inférieure, trois boutons dans cet ordre : le BLANC pour voter blanc, le rouge avec le mot CORRECTION et le vert avec le mot CONFIRMER.

Il n'existe pas, par exemple, un bouton pour voter nul. Si quelqu'un souhaite annuler son vote, il faut qu'il entre un numéro erroné et confirme. Après cela, un message apparaît encore, informant que le vote est « erroné et doit être corrigé ». Le vote est considéré comme nul que lorsque le numéro erroné est confirmé.

Toujours dans la perspective de la relation entre le sujet-citoyen et celui pour qui l'on doit voter, se trouve l'oraison à la voix passive : « Tu ne seras pas entendu ». La voix passive présuppose un sujet sous sa forme directe : si quelqu'un sera ou non entendu, c'est qu'il y a « quelqu'un » qui pratiquera l'action d'entendre ou celle de ne pas entendre. Le silence fait surgir une autre position du sujet, différente du sujet-TSE. Par qui sera entendu le citoyen s'il vote ou par qui ne le sera-t-il pas, s'il ne vote pas ?





À partir de telles questions, se vérifie les diverses positions de sujet du discours politico-électoral. Le TSE, sujet-institution responsable de la manutention de cette « région du dire, savoir et pouvoir » interpelle le sujet-citoyen pour « remplir son rôle », pour voter, un acte métaphorisé en « voix », avec l'argument qu'il y aura « quelqu'un » qui l'entendra.

Démocratie représentative : des sujets en silence

Une autre idée associée à l'acte de voter est celle de « décision ».

« Décide du futur de ton pays ».

En ce sens, le sujet TSE, lorsqu'il s'adresse au sujet-citoyen, lui attribue un pouvoir de décision.

Toute dispute, dans tous les champs discursifs, mais plus spécialement dans le champs politique est une lutte pour le dit à la parole : parler sur, parle de, parler à, parle au nom de.¹⁹ Dans la propre idée de « représentation politique » contemporaine, il s'agit effectivement de déléguer une voix, c'est-à-dire que quelqu'un qui n'est pas autorisé à parler délègue à autrui, au travers du vote, le droit de parler en son nom, considérant le parler, lui-même comme pouvoir, comme « signes-pouvoir, où et pour lesquels on lutte ». (Bonnafus et Tournier, 1995).

De cette façon, même s'il exerce son droit-devoir de voter, le sujet-citoyen ne parle pas. Il délègue à autrui le droit de parler en son nom. Même s'il vote, le sujet-citoyen continue de cette façon silencieux, vu que la délégation de la parole est une caractéristique de la démocratie représentative. Ainsi, même s'il « parle », qui écoute le citoyen quand il vote ? Et ceux qui parlent en son nom, au nom de « qui » exactement exercent-ils les « signes-pouvoir » ?

6. (In) conclusions

Le silence est constitutif du dire. Analyser le discours est donc, en grande partie, analyser le non-dit, le impossible dire dans sa relation avec le dit. Le discours du TSE dans la vidéo : « Carte d'électeur » constitue le sujet citoyen comme « celui qui vote », en même temps il se pose comme sujet autorisé de cet ordre du discours, celui qui peut énoncer à l'impératif, tandis qu'il constitue par l'oraison à la voix passive un sujet non-dit, celui qui « entendra » le sujet-citoyen.

Le TSE n'énonce pas certains dires, effaçant ainsi certains « lieux de parole » d'où l'on peut également parler et « être entendu », comme par exemple, les mouvements organisés de la société civile. Au Brésil, par exemple, pour en finir avec la Dictature Militaire et réinstaurer les élections directes, il a fallu de grandes manifestations dans la rue et même des guerillas armées urbaines.

C'est donc dans ce jeu interstitiel entre les dires et les silences que le TSE se constitue comme sujet autorisé d'un unique lieu de parole où le citoyen peut être « entendu ». L'ordre

¹⁹ « Tout pouvoir émane du peuple et **en son nom** est exercé » (annotations personnelles). Constitution de la République Fédérale du Brésil, Art. 1, § unique.





du discours politique est réduit à l'ordre du discours électoral, dans lequel le sujet-citoyen s'inscrit, tout en continuant, d'une façon ou d'une autre, en silence, déléguant à autrui le droit de parler/décider en son nom.

Références

- BARBET, D. **Quand les mots de l'abstention parlent des maux de la démocratie.** In : **Mots : les langages du politique** n° 83. **Dire la démocratie aujourd'hui.** Paris : ENS éditions, mars 2007.
- BONNAFOUS, S e TOURNIER, M. **Analyse du Discours, lexicométrie, communication et politique.** In **Langages** n° 117, p. 67 a 95. Paris : Larousse, 1995.
- CONSTITUIÇÃO DA REPUBLICA FEDERATIVA DO BRASIL. Brasília: 1988.
- COURTINE, J.-J. **Analyse du discours politique: le discours communiste adressé aux chrétiens.** p. 9-128. **Langages**, Paris, n. 62.1981.
- COSTA, H.O. **Democracia e representação política no Brasil: uma análise das eleições presidenciais (1989-2002).** Porto Alegre: Sulinas, 2007.
- DREYFUS, H.L e RABINOW, P. **Michel Foucault: uma trajetória filosófica.** São Paulo: Forense Universitária, 1995.
- HAROCHE, C, HENRY, PÊCHEUX, M. **La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours** In: **Langages** , n°24, pp. 93-106. Paris, 1971.
- FOUCAULT, M. **Arqueologia do Saber.** Rio de Janeiro: Forense Universitária, 1997.
- FOUCAULT, M. **A ordem do discurso.** São Paulo: Loyola, 2000.
- GRANGEIRO, C.R.P. **Discurso político: a besta-fera, o Padre Cícero e o Juazeiro.** Tese de Doutorado. UNESP/FCLAR, 2007.
- LACAN, J. **Écrits.** Paris: Seuil, 1966.
- MIGUEL, L.F. **Representação política em 3D: elementos para uma teoria da representação política.** Revista Brasileira de Ciências Sociais, pp. 123/140. São Paulo: 2003.
- MILNER, J.C. **O amor da língua.** Porto Alegre: Artes Médicas, 1987.
- ORLANDI. **As formas do silêncio no movimento dos sentidos.** 4 ed. Campinas. Editora da UNICAMP, 1997.
- PASQUINO, G. **Abstencionismo.** In: BOBBIO, N; MATTEUCCI, N; PASQUINO, G. **Dicionário de política.** 3. ed. v. 1. p. 7-9. Brasília: UnB, 1991.
- PÊCHEUX, M. **Papel da memória.** In: ACHARD. P. et al. **Papel da memória.** pp 49/ 57. Campinas: Pontes, 1999.
- PÊCHEUX, M. **Semântica e Discurso - uma crítica à afirmação do óbvio.** Tradução: Eni Pulcinelli Orlandi et alli. Campinas, Editora da Unicamp, 1995.
- . **Remontemos de Foucault a Spinoza** In: GREGOLIN (Trad). Mimeo, 2003.
- . **Remontons de Foucault à Spinoza** In: MALDIDIER, Denise. **L'inquiétude du Discours.** pp. 245-260. Paris: Cendres, 1990.
- PRADO, A. **Poesia reunida.** Siciliano: São Paulo, 1991.

Sites:

- www.tre-mg.gov.br/voto_jovem_site/flash/conteudo.swf, recherché le 21/11/2008.
- www.releituras.com/aprado_menu.asp, recherchée le 12/03/2006.
- <http://letras.terra.com.br/chico-buarque/> recherché le 23/04/2009.

